



Indexation des salaires ouvriers au 1^{er} octobre 2024

FGTB

Chimie

Ensemble, on est plus forts

A partir du 1^{er} octobre 2024, les salaires et les primes d'équipes du secteur augmentent de 2%. Vous trouverez les nouveaux montants minima dans le tableau ci-dessous.

Si votre salaire est supérieur aux minima et si vous souhaitez connaître votre augmentation, n'hésitez pas à consulter votre délégué ou votre section régionale FGTB Chimie.

REGIME HORAIRE	SALAIRES		PRIMES D' EQUIPES	
	DEPART	APRES 12 MOIS	MATIN ET APRES-MIDI	NUIT
H/semaine	€ / HEURE	€ / HEURE	€ / HEURE	€ / HEURE
40h	14,7425 €	14,9130 €	0,8843 €	2,9651 €
39h30	14,9290 €	15,1020 €	0,8955 €	3,0026 €
39h	15,1205 €	15,2955 €	0,9070 €	3,0411 €
38h30	15,3165 €	15,4940 €	0,9187 €	3,0806 €
38h	15,5180 €	15,6980 €	0,9308 €	3,1212 €

Des questions ?

Contactez votre délégué ou votre section régionale.
Visitez aussi notre site web www.fgtbchimie.be

Restez informé

Scannez le code QR et inscrivez-vous à notre newsletter.

